

Comité stratégique interministériel du numérique (COSINUM)

3 décembre 2020 Relevé de décisions

Ordre du jour

1.	Fiche n° 1 : poste de travail des agents, travail à distance, continuité numérique de l'Et	at 1
2.	Fiche n°2 : plan de relance – volet numérique MTFP	2
3.	Fiche n°3 : qualité des démarches en ligne	3
4.	Fiche n°4 : grands projets numériques	3
	Points divers	
Cor	nclusion	3

Le présent relevé détaille les principales décisions prises. Les fiches établies en amont du comité complètent ce relevé.

1. Fiche n° 1: poste de travail des agents, travail à distance, continuité numérique de l'Etat

Les efforts collectifs qui ont permis d'améliorer l'équipement des agents en outils et services numériques, pour faire face aux confinements, sont unanimement salués, même si les communications vidéo soulèvent encore des difficultés.

Le COSINUM adopte les décisions suivantes :

- Chaque ministère doit poursuivre et accélérer la stratégie de dotation de ses agents de PC portables avec accès à distance (VPN « comme au bureau ») engagée depuis le premier confinement. Tous les ministères devront :
 - Evaluer, d'ici le 31 décembre 2020, le nombre d'agents dont une partie substantielle des fonctions est télé-travaillable
 - Equiper 100% de ces agents en VPN « comme au bureau », d'ici le 1er juillet 2021. Le stock stratégique de 50.000 PC portables, constitué par la DINUM avec l'appui de la DAE, devra être utilisé en priorité par tous les ministères au premier semestre 2021. L'opportunité de le renouveler sera examinée au prochain COSINUM.

- ➤ 100% des agents de l'Etat doivent disposer d'une adresse email professionnelle accessible à distance au 31 mars 2021 (contre 70% au 1er novembre 2020).
- ➤ Tous les agents non dotés d'un PC portable avec VPN « comme au bureau » doivent disposer, d'ici le 31 mars 2021, des solutions leur permettant de collaborer à distance avec leurs collègues et d'accéder à distance, via internet, aux principales applications informatiques nécessaires à leur activité (y compris les applications interministérielles CHORUS et RENOIRH). Des exceptions sont possibles pour certaines applications particulièrement sensibles (notamment au Ministère des Armées).
- ➤ Tous les agents doivent être en capacité d'utiliser les plateformes interministérielles de collaboration Tchap, Webconf et Audioconf, Osmose et Resana, en complément de solutions ministérielles, pour les échanges du quotidien avec leurs collègues, depuis le RIE et hors RIE. A cet effet, les DNUM ministérielles s'assureront que leurs politiques soit de filtrage et de sécurité, soit de dotation d'équipements (par exemple dotation en matériels dédié ou autorisation des équipements personnels dits BYOD pour l'accès à ces services, quand l'accès est refusé depuis les postes ministériels) le permettent.
- Les ministères élaborent un plan d'action tenant compte des données de l'enquête 2020. Les objectifs fixés dans la stratégie TECH.GOUV pour mi-2020 (note moyenne de l'offre numérique d'au moins 7/10) doivent être atteints, autant que possible, dès la prochaine enquête, mi-2021.
- Un travail conjoint entre la DINUM et l'ANSSI, en liaison avec les DNUM des ministères, sera réalisé afin d'adapter le paradigme de la sécurité périmétrique. Une analyse sera réalisée au cas par cas lors des ouvertures de services via un accès à distance afin d'en assurer la sécurité et de préciser l'impact sur celle de l'ensemble du système d'information.
- Une réunion à haut niveau sur l'équipement des agents dans le périmètre de l'OTE, sera organisée à l'initiative du ministère de l'intérieur qui en gère le budget.

S'agissant de la webconférence, la Secrétaire générale du gouvernement confirme la consigne qui reste d'exclure Zoom, même si des tolérances sont temporairement possibles (préférentiellement sur équipements dédiés hors réseau et sur des sujets non stratégiques) pendant le confinement, dans l'attente des résultats de la montée en puissance des solutions interministérielles (webconf opérée par le MTE, webinaire opéré par le MENESR) début 2021.

2. Fiche n°2: plan de relance – volet numérique MTFP

Les ressources, tant en termes financiers que d'appui technique par la DINUM et la DITP, sont à disposition des porteurs de projet. La Secrétaire générale du gouvernement insiste sur la nécessité de se saisir rapidement de ce dispositif, afin d'en sécuriser les crédits.

Par conséquent, les Secrétaires généraux veilleront à :

- Faire connaître largement le guichet unique numérique https://france-relance.transformation.gouv.fr/ au sein de leur ministère, pour stimuler l'émergence de bons projets candidats;
- missionner leur direction du numérique ministérielle pour animer et accompagner le dispositif au sein de leur ministère;
- > soutenir la recherche de solutions entre plusieurs ministères, afin que les produits de ces projets soient soutenables sur la durée.

3. Fiche n°3 : qualité des démarches en ligne

S'agissant de l'accessibilité des services en ligne, la Secrétaire générale du gouvernement confirme l'exigence très forte de l'exécutif en matière de politique du handicap.

Le COSINUM décide que :

- Les secrétaires généraux communiqueront à la DINUM pour le 15 janvier 2021 le calendrier de mise en accessibilité de chacune des démarches dont ils ont la charge, suite à l'engagement pris au COSINUM de mai 2020, afin que chaque ministère puisse tenir l'objectif de 80% à fin 2022.
- Les secrétaires généraux des ministères mobiliseront leurs équipes ainsi que celles des opérateurs dont ils assurent la tutelle, pour déployer au plus tard au 31 janvier 2021 le restant des boutons «Je donne mon avis » sur toutes les démarches dématérialisées de l'Observatoire.

4. Fiche n°4: grands projets numériques

Le COSINUM invite un ministère maitrisant bien ses grands projets à venir partager, lors du prochain COSINUM, ses pratiques et l'organisation mise en place en interne.

5. Points divers

L'avancement du chantier « numérique et écologie » est présenté. La mobilisation de tous les ministères sera recherchée, de même que le lien avec les travaux de la direction nationale d'interventions domaniales.

Conclusion

La Secrétaire générale du gouvernement remercie les membres du COSINUM et les équipes de la DINUM ayant contribué à sa préparation et son organisation.